

Nom : _____	Prénom : _____
Rue : _____	NP, Localité : _____
Date de naissance : Jour _____	Mois _____ Année _____
Téléphone : _____	
Société : _____	
Professeur de musique : _____	
Téléphone : _____	
Jury 1	
Catégorie Minime (2008 et plus jeune) :	Principe I : Roulement Principe II : Triolet Marches d'ordonnance : 3 et 4
Catégorie Junior (2002 à 2007) :	Principe I : Roulement Principe II : Ras de 5 Marches d'ordonnance : 5 et 6
Catégorie Senior (2003 et plus âgé) :	Marche ou marche Bâloise, classe 1 à 6 Titre de la pièce : _____ Compositeur/Arrangeur : _____
Jury 2 : Pièce libre	
Catégories Minime, Junior et Senior :	Titre de la pièce : _____ Compositeur/Arrangeur : _____

Je joins à cet envoi **deux** copies de chaque partition de soliste et déclare avoir pris connaissance du règlement du concours.

Veillez indiquer distinctement sur les partitions les éventuelles coupures (passages non joués) en les traçant. En cas de modification ultérieure des éventuelles coupures, il est dorénavant possible de renvoyer par courrier - au moins 2 semaines avant la date du concours - des nouvelles partitions en deux exemplaires.

Le règlement est disponible sur le site internet www.fmbv.ch.

Rappelons que le concurrent doit interpréter au moins 60 mesures de la pièce libre; cette dernière ne peut en aucun cas être une marche d'ordonnance. Séverine Abbet est à disposition pour toute question (abbetseverine@gmail.com ou 079 202 46 40).

Le délai d'inscription est fixé au 27 février 2023.

L'ordre de passage sera déterminé par tirage au sort le 6 mai 2023 et sera communiqué aux sociétés dans les jours qui suivront. L'ordre de passage est définitif et ne peut être soumis à modifications.

Adresse pour le retour des inscriptions :

FMBV
p.a. Edith Frei
Route de Chemex 18
1872 Troistorrents